

Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues

Une enquête auprès des psychologues

27 octobre 2020

Le groupe inter-organisationnel «Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues » (CERÉDéPsy) a mis en place une démarche collective amorcée par le communiqué ci-joint du 15 avril 2018 pour rappel.

[Lien vers le communiqué](#)

Le CERÉDéPsy a mis en place trois groupes de travail :

- L'écriture d'un code unique autour de valeurs communes
- Les voies possibles pour un respect de la déontologie
- Les voies actuelles d'inscription de la référence au Code, sa visibilité et sa promotion.

Pour répondre aux objectifs du Groupe 3, une enquête en ligne a été organisée. Un résumé synthétique et les résultats détaillés sont présentés sur le site de la FFPP. Vous pouvez les consulter en cliquant sur ces liens :

 Synthèse de l'enquête CERÉDéPsy

 Enquête complète